



## AVIS d'ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC de SERVICES

### Identification du pouvoir adjudicateur :

Etat - Etablissement public national – Education

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage

Pôle Commande Publique - (Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 / 35043 RENNES Cedex

achatsmarches@univ-rennes2.fr

### Objet du marché

#### MARCHE N°2019-14 NETTOYAGE DES LOCAUX DE L'UNIVERSITE RENNES 2 - SITES DE SAINT BRIEUC

Code CPV : **90911200-8 : services de nettoyage de bâtiments**

**Type de procédure :** La présente consultation est lancée suivant une procédure adaptée, en application des dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum mais avec un maximum de 60 000€ HT conformément à l'article 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il est mono attributaire et il s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande selon les dispositions de l'article 80 du même Décret.

### Lieux des prestations :

Les prestations relevant du présent marché sont à exécuter sur les sites suivants de Saint-Brieuc : Campus Universitaire Mazier et Gymnase de La Vallée.

### Caractéristiques principales

Le présent marché a pour objet le nettoyage des locaux des sites de St Brieuc rattachés à l'Université Rennes 2. La prestation sur ces sites, dotés de bureaux, de salles de cours et d'amphithéâtres, de bibliothèques, d'ateliers pédagogiques, d'un gymnase et d'une cafétéria (*comprenant circulations, sanitaires et locaux techniques*), inclura le nettoyage de vitres et châssis, le décapage, la mise en protection ou la métallisation des sols.

### Durée du marché :

La durée du marché est de 8 mois à compter de la date de début d'exécution fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2019 ou à défaut à la date de notification. Le présent marché devra impérativement se terminer au 1<sup>er</sup> mai 2020.

**Variantes** : Les variantes ne sont pas acceptées.

**Critères d'attribution** : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Coefficient de pondération
- <b>PRIX</b> apprécié selon la formule de l'offre la moins-disante et sur la base des éléments <b>renseignés en annexe 1</b> : <b>Entretien courant : 90%</b> <b>Prestations exceptionnelles : 10%</b>	<b>70%</b>
- Qualité <b>TECHNIQUE</b> appréciée au vu du mémoire technique et des éléments de réponses apportés dans le CRTA	<b>30%</b>

**Publications relatives à la même consultation :**

Date d'envoi de l'avis initial concernant la procédure d'achat au BOAMP 26/04/2019

Avis BOAMP n° : 19-67303

Date parution : 26/04/2019

**Lot unique :**

Date de notification du marché : 16/07/2019

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : **PAT'NET - ZA La Hutte aux Renards - SAINT AUBIN DU PAVAIL - 35410**

**CHATEAUGIRON - France**

Département de l'entreprise : 35 – Ille-et-Vilaine

**Adresse internet** : <https://www.patnet.fr/>

L'entreprise est une PME : OUI

Valeur totale finale du marché/lot : 55 679,68 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? NON

**Instance chargée d'informer au sujet des procédures de recours et de l'instruction des dossiers**

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Le comité consultatif de règlement amiable ou litiges relatifs aux marchés publics peut être saisi selon les modalités fixées par les articles R2197-1 et suivants du CCP relatifs aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics.

**Coordonnées du comité consultatif régional**

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

22 mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Tél : 02 53 46 79 83

Mél : [Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr](mailto:Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr)

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 juin 2021**